

# **Association : Pointus Légendes et Traditions**

## **Compte rendu de l'assemblée Générale de l'association Pointus Légendes et Tradition**

**Samedi 27 Janvier 2018**

Début de la séance 16.50 : le pointage des membres confirme que 80% des membres sont présents ou représentés en début de séance. Plus du quart des membres étant atteint, l'assemblée générale peut donc se dérouler.

Présent au bureau :

Dominique Chabot – Président,

Gérard Nicole Vice-président,

René Pastor , Trésorier,

Dominique Chabot est nommé président de séance.

Aimé Dufés est nommé secrétaire de séance.

Tout d'abord le bureau souhaite une bonne année à tous les membres.

Suit une présentation des personnes du bureau et des personnes invités : Nous avons le plaisir d'accueillir :

Mme Marlene Nadjarian responsable des associations,

Mr Jean Vincent Ladislas capitaine du port de Bandol,

Mme Laetitia Quilici Vice présidente du conseil départemental du Var.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau propriétaire du Grand bleu, Pierre Lehman et au nouveau propriétaire du Tamure Alain Moreni.

### **1-Approbation du compte rendu précédent**

Le compte rendu de l'AG 2017 est adopté à l'unanimité

### **2-Rapport moral : en 2017**

Le Remboursement du trop perçu subvention à la mairie 16570 euros n'a pas influencé les activités de l'association.

Les principales manifestations se sont bien passées avec l'aide des subventions.

Nous avons liés de bonnes relations avec 2 autres associations de la mer : Le Yacht club et les pêcheurs plaisanciers. Nous envisageons d'ailleurs une fête commune en juillet 2018.

Le Yacht Club nous a proposé spontanément de nous prêter leurs locaux pour nos réunions de bureau. Un grand merci à Bernard Vallot pour cette initiative, Nous avons fait notre 1ere réunion dans leurs locaux pour préparer cette AG.

Pour les activités 2017 nous remarquons une faible participation générale loin du contrat d'engagement signé par tous les adhérents.

Intervention de Gérard Nicole qui souligne l'obligation du respect de cette charte

Pour certains bateaux l'entretien n'est pas suffisant.

Pour être au quai d'honneur dans le bassin PLT il faut entretenir son bateau.

Intervention de Mr Ladislas, capitaine du port, qui souligne la politique du port concernant les bateaux non entretenus et qui est valable aussi pour les pointus. Une surveillance sera renforcée en 2018.

**Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

### **3-Rapport d'activités 2017**

Nous avons effectué beaucoup d'activité en 2017,

Nb de manifestations des pointus (9)

Nb de manifestations pointus et participations aux autres évènements (20)

Présentation du tableau des participations des pointus

Célébration pavillon, Salon Nautique, Valse des Capians, participation a la fête de nos voisins : virée de St Nazaire qui doit faire partie de nos activités vu la proximité ;  
Un effort de participation particulier doit être fait pour cette virée de St Nazaire.

Autres fêtes : St Elme, Assomption, Repas aioli, Coquillage, Guirlande. Arrivée du Père Noel avec les pointus.

**Le rapport d'activité 2017: Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

### **4-Présentation du programme d'activités 2018**

Le programme 2018 est présenté, les membres étant en possession de ce tableau

#### **-Arrivée de l'Hermione en méditerranée.**

L'Hermione actuelle (20 ans de construction 1997-2017) est la réplique du bateau l'Hermione qui a traversé l'atlantique en 1783 pour aider l'Amérique à se libérer de l'occupation Anglaise avec le célèbre général de Lafayette.

Hermione sera du 4 au 9 avril à Toulon

Hermione sera le 10 avril à la Ciotat. Participation souhaitée pour un déplacement à la Ciotat.

-Inauguration vedette SNSM 27 avril 2018.

#### **-Virée de St Nazaire**

-Pas de Salon Nautique cette année, il est reporté en 2019.

on envisage tout de même un embarquement immédiat à cette période

#### **-Valse de capians le 1 2 3 juin**

-Fête de la St Elme

-Joutes ? si la subvention spécifique est accordée.

-Fête commune avec Yacht club et Pêcheur plaisancier le 21 juillet 2018

-St Mandrier fin juillet

- Assomption 15 Aout
- Fête la Sagno, fin Aout
- Repas de fin de saison
- Pique Nique pendant les belles soirées d'été vers Bendor.
- Pique Nique aux Embiez suivant Météo.

Approbation générale des membres pour ce programme 2018

## **6- Bilan financier**

**- Report en début exercice 2017 - +3000 €**

(après remboursement du trop perçu -16270 €).

### **Subvention**

**+10 000 €** subvention mairie,

**+2000 €** région (reliquat 2015) Pas de subvention 2017

**+800 €** département du Var

**Cotisations : +2655 €**

**Sponsors : +770€**

### **Valse des Capians :**

Dépense **-15000€**

Recette **+4000€**

**- Report en début exercice 2018 +3260 €**

Les comptes sont donc équilibrés pour cette année.

### **-Changement tarif adhésions :**

60 euros par bateau = 2 personnes

adhérent simple 30 euros

**Vote pour le bilan financier : Le bilan financier est adopté à l'unanimité.**

## **7-Composition du Conseil d'administration (17h30)**

Pour raison personnelle René Pastor ne souhaite plus être trésorier

Marie Laure Soret avait démissionné du CA mais n'avait pas été remplacée.

Max Muller est sortant du CA

Nous avons 2 propositions d'entrées au CA :  
Nicole Cachia a donc accepté le poste de Trésorier  
Aimé Dufés sera le nouveau secrétaire

**La Composition du Comité d'Administration pour l'exercice 2018 est donc :**

Chabot Dominique – Président  
Nicole Gérard – Vice-président  
Cachia Nicole – Trésorière  
Pastor René – Trésorier adjoint  
Dufes Aimé – Secrétaire  
Grillon Jean – Evénement Nautique

Vote pour la composition du CA : Vote à main levé.

**La composition du CA est approuvée à l'unanimité.**

**A l'issue du vote, tous les membres qui se sont présentés sont élus et réélus**

## **8- Modification des statuts :**

La mention d'un contrat d'engagement pour les membres propriétaires d'un pointu sera incluse dans les statuts.

**Vote pour le changement de statut : adopté à l'unanimité.**

## **9 - Question diverses :**

Penser à remplacer les pavillons (à n'installer qu'au printemps).

Demande d'une liste ouverte aux adhérents avec Nom et no de téléphone  
Rappel du capitaine du port le nom de la personne qui s'occupe du bateau en cas d'éloignement de propriétaire doit être déposé a la capitainerie

Rappel des bateaux BIP et des avantages lié à cet label (une gratuité de grutage par an)

La parole est donnée à Mme Nadjarian, responsable des associations qui est satisfaite du nouveau départ de l'association des pointus de Bandol et du rapprochement des associations du Yacht club, des pêcheurs plaisanciers et des pointus de Bandol. Mme Nadjarian nous informe que les subventions seront décidées dès le mois de mars afin de faciliter les engagements des associations.

Mme Laetitia Quilici salue la convivialité des associations liées à la mer et souligne la bonne marche de notre association. Le département qu'elle représente ,reste a l'écoute de nos besoins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

## **10- 1ere Réunion du CA pour l'élection du bureau.**

A l'issue de cette réunion et après un vote à main levé le bureau suivant est constitué

Nom	Fonction	Signature
<b>Chabot Dominique</b>	Président	
<b>Nicole Gérard</b>	Vice-président	
<b>Cachia Nicole</b>	Trésorière	
<b>Pastor René</b>	Trésorier adjoint	
<b>Dufés Aimé</b>	Secrétaire	

**Secrétaire de séance**

Aimé Dufés

**Président de séance**

Dominique Chabot